



Communiqué de presse – 19 juin 2019

## **Les Echos Le Parisien Annonces lance son site de solutions dédiées aux activités d’annonces et au développement business**

Fortes de 25 années d’expérience dans le domaine de la publication d’annonces légales et avec plus de 250 000 annonces parues par an, Les Echos Légal et Les Petites Annonces du Parisien s’associent en 2019 pour devenir **Les Echos Le Parisien Annonces**.

Pour accompagner cette nouvelle dynamique, les équipes ont développé un nouveau site qui s’adresse aux professionnels du chiffre et du droit, aux entrepreneurs et aux particuliers : [annonces.lesechosleparisien.fr](https://annonces.lesechosleparisien.fr).

Sa mission ? Simplifier les démarches et formalités avec une seule et même plateforme permettant plus de réactivité et d’efficacité.

Les Echos Le Parisien Annonces c’est :

- Une large palette de produits et services mise à disposition des internautes pour les aider à réaliser facilement leurs publications d’annonces - professionnelles et de la vie quotidienne – et les accompagner dans le développement de leur business.
- Une navigation pensée pour fluidifier l’expérience utilisateur :
  - o Par services : annonces légales, formalités d’entreprise, reprise d’entreprise, services et conseils aux entreprises, publications judiciaires, ventes par adjudication, enquêtes publiques, communiqués et lettres ouvertes, petites annonces, carnet du jour.
  - o Par profils : experts-comptables, avocats, notaires, administrateurs judiciaires, entrepreneurs et particuliers.
- Un site accessible aux personnes en situation de handicap.

**Rendez-vous sur [annonces.lesechosleparisien.fr](https://annonces.lesechosleparisien.fr)**

Contact Presse :

Par mail à [annonces@lesechosleparisien.fr](mailto:annonces@lesechosleparisien.fr)

Par téléphone au 01 87 39 70 08.